

Son et lumière sur le prétérit simple

Yves Bardière



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ml/476>

DOI : 10.4000/ml.476

ISSN : 2274-0511

Éditeur

Association Modèles linguistiques

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2007

Pagination : 135-151

Référence électronique

Yves Bardière, « Son et lumière sur le prétérit simple », *Modèles linguistiques* [En ligne], 56 | 2007, mis en ligne le 16 décembre 2013, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ml/476> ; DOI : 10.4000/ml.476

VARIA

Son et lumière sur le prétérit simple

Yves Bardière

Pour traduire en anglais un processus spécifique à l'imparfait, c'est-à-dire un procès ne renvoyant ni à un état ni à un événement itératif, la tendance de tout francophone est de recourir au prétérit en BE+-ING. Cette tendance s'explique par au moins quatre raisons :

- 1) elle est largement encouragée par l'apprentissage scolaire : « Comme au présent, la forme progressive s'emploie pour les descriptions : *He was wearing a grey suit* → *Il portait un complet gris* », écrit S. Berland-Delépine dans *La grammaire anglaise de l'étudiant* (1989, p. 122). Le manuel *Your Way*, classe de 1^{re}, précise également : « [Le prétérit continu] sert à la description dans le passé et s'oppose au prétérit simple qui exprime un événement¹. Il est incompatible avec les verbes d'état. *When I came in, she was reading* / Quand je suis entré, elle était en train de lire » (1994, p. 208).
- 2) Le prétérit est souvent présenté comme l'équivalent du présent dans le passé. Aussi, lorsqu'il s'agit de désigner un événement particulier, l'apprenant a-t-il tendance à calquer la morphologie verbale requise pour le passé sur celle exigée par le présent. Si on lui inculque, sans doute à juste titre, que la différence, au présent, entre *she wears beautiful clothes* et *she's wearing beautiful clothes*, correspond à une opposition entre générique² et spécifique, il inférera, en toute logique, que *she wore beautiful clothes* et *she was wearing beautiful clothes* signale le même type de contraste, mais déca-

1 On se demandera pourquoi, dans l'exemple proposé, *was reading* n'est pas considéré comme un événement et pourquoi de façon générale, un verbe de description n'exprime pas un événement. Quelle est en fin de compte l'acceptation que les auteurs de ce manuel (parmi lesquels S. Persec) retiennent pour ce terme ? Ne confondent-ils pas « événement » et « aspect perfectif » ?

2 Dans la terminologie traditionnelle « spécifique » s'oppose à « générique », tout comme « singulier » à « itératif » ou encore « singulier » à « pluriel ». Le terme « généricité » devient problématique dès lors qu'il est appliqué à des énoncés qui ne sont pas au présent. Il est de manière générale difficile d'appréhender la problématique en termes de bi-polarité : les événements apparaissent en effet, selon le cas, plus ou moins génériques ou plus ou moins spécifiques. C'est la raison pour laquelle je préférerais à cette opposition dichotomique le concept plus souple d'« extension temporelle ». La largeur temporelle des différents cadres de référence envisageables dépend de l'infinie variété des situations discursives. La question de la correspondance entre imparfait et prétérit simple ou prétérit en BE+-ING ne se pose véritablement que lorsque l'extension temporelle de l'événement est étroite. Il s'agit là d'une réelle difficulté en version et plus particulièrement en thème.

lé dans le passé. Or les grammaires d'apprentissage scolaire omettent de préciser que le prétérit simple peut aussi référer, en emploi momentané, à un événement « spécifique », comme par exemple *w`re* dans l'extrait ci-dessous :

- [1] [...] she looked lovely — her hair loosely bound, her eyes dark and large in the lamplight: she *w`re* a housecoat so feminine, so gracefully accented to her body that it made her seem another person altogether (*The Cruel Sea*)³.

W`re ne peut donc être considéré ici comme l'équivalent passé exact de *wears* ; le prétérit simple ne correspond pas systématiquement au présent décalé dans le passé.

- 3) Il est généralement possible de traduire un processus spécifique à l'imparfait par le prétérit en BE +ING, par exemple *elle p`rtait* par *she was wearing*, dans l'exemple précédent. Cette « équivalence », aussi partielle soit-elle, n'est donc pas fautive.
- 4) Enfin et surtout, cette tendance à faire correspondre à un imparfait un prétérit en BE+ING, n'est pas dénué de fondement linguistique. Elle se justifie par une étonnante similarité de représentation aspectuelle, celle d'une même image sécante du temps d'événement⁴.

Mais ces similitudes ne sont que partielles et c'est en cela que réside toute la difficulté de l'apprentissage. Les deux systèmes ne sont pas toujours superposables et le francophone devra lutter contre la tentation du calque aspectuel. Or, aucun manuel n'analyse véritablement, à ma connaissance, l'art et la manière de traduire l'imparfait français en contexte spécifique et, en particulier, avec les verbes de processus, les cas de correspondance traductologique entre imparfait et prétérit simple. Les exemples sont pourtant légion et attestent de la vitalité de cette équivalence aspectuelle entre l'anglais et le français.

Cette étude s'intéressera donc prioritairement à la traduction du *prétérit simple* par l'*imparfait* (et vice-versa), là où la *forme en BE+ING eût été également possible*. Un tel choix aspectuel ne se pose véritablement que lorsque le prétérit est appliqué à des processus (par opposition à des états), employés « en contexte spécifique » (par opposition à itératif ou générique). Parmi les critères, fort nombreux, susceptibles de favoriser la correspondance entre imparfait et

3 Tous les exemples proposés dans cet article sont extraits de *The Cruel Sea* ou de *Red Oct`ber*, respectivement assorti d'une seule traduction française, et de *L`rd Jim*, assorti de deux traductions françaises, celle d'Odette Lamolle, notée (*bis*) et celle de Philippe Neel, notée (*ter*) (voir références bibliographiques).

4 On soulignera la convergence de point de vue, chez les tenants de l'approche imparfaitiviste, dans leur analyse de l'imparfait et du prétérit en BE+ING. Soient, à titre d'illustration, ces deux citations :

« L'imparfait de l'indicatif exprime l'aspect sécant : dans *Jean lisait*, le procès comporte deux parties, l'une réelle, l'autre virtuelle [...] » (Riegel et al. 1994, p. 294).

« *When J`hn came in Mary was playing*. A l'instant i_x , qui correspond à l'entrée de John dans la pièce, l'événement exprimé par « play » est vu comme partiellement actualisé : vision sécante (accompli rétrospectif vs accomplissement prospectif) » (A. Joly et D. O'Kelly 1990, p. 9).

prétérit simple sans qu'il soit nécessaire de recourir au prétérit en BE+-ING, il ne sera tenu compte, dans le cadre nécessairement limité d'un article, que du sémantisme statique qui affecte certains processus. Les verbes de sons et de lumières retiendront plus particulièrement notre attention. L'on notera d'ores et déjà que la valeur statique de ce type de procès favorise naturellement leur emploi en contexte descriptif. Le prétérit simple, appliqué à ces verbes, se laisse spontanément traduire par l'imparfait, temps de la description par excellence.

La nature de l'événement auquel renvoie le procès, ainsi que la portée descriptive ou narrative du passage dans lequel il apparaît, affectent la valeur discursive du prétérit simple. En termes plus généraux, la traduction d'une forme grammaticalement perfective (le prétérit) par une forme grammaticalement perfective (le passé simple) ou imperfective (l'imparfait) soulève, dans une perspective guillaumienne, la question de l'interprétation discursive de la perfectivité grammaticale du prétérit. Le prétérit simple offre en effet, en représentation, une image invariante du temps d'événement, celle d'un parcours saisi dans son intégralité. La différence de traduction s'explique donc, a priori, par une différence de saisie en discours de la perfectivité grammaticale en langue.

L'on s'interrogera dans un premier temps sur le fonctionnement textuel et aspectuel du prétérit pour essayer de dégager ses signifiés d'effet et justifier *in fine* sa traduction par le passé simple ou par l'imparfait. Dans un deuxième temps, sera proposée une série d'exemples visant à « éclairer » les enjeux théoriques de l'analyse.

1. Prétérit simple : du signifié de puissance aux signifiés d'effet

1.1. L'axe textuel

Cet axe concerne l'interprétation du procès au prétérit simple dans sa relation chronologique aux autres procès. Ce rapport se définit le plus souvent en termes de consécuitivité ou de simultanéité. L'analyse s'en tient alors, dans un premier temps du moins, au plan du discours, c'est-à-dire à la partie la plus visible, donc la plus immédiatement accessible à l'observation des faits de langue. On distinguera deux cas prototypiques :

- 1) Le premier cas, celui de la consécuitivité, est de loin le plus simple, le plus évident. Il se caractérise par la saisie horizontale des événements. Il est le temps de la narration et le prétérit simple se traduit par le passé simple :
 - [2] At this moment the transmission casing *fractured*. Instantly the gallons of lubricating oil *became* a greasy cloud behind the rotor hub, and the delicate gears *began to tear* at one another. An alarm light *flashed* on the control panel. Marcks and the co-pilot instantly *reached down* to cut power to all three engines. There was not enough time. The transmission *tried to freeze*, but the power of the three engines *tore* it apart. What happened was the next thing to an explosion. Jagged pieces *burst through* the safety housing and *ripped* the forward part of the aircraft. The motor's momentum

twisted the Stallion⁵ savagely around, and it dropped rapidly. Two of the men in the back, who had loosened their seat belts, *jerked out* of their seats and *rolled forward* (*Red Oct`ber*).

- [2]bis A ce moment-là, la boîte de transmission *craqua*. Aussitôt les dizaines de litres de fluide lubrifiant *se tra` sformère` t* en un nuage gras derrière la tête du rotor, et les mécanismes délicats *comme` cère` t* à s'entre-déchirer. Un voyant d'alarme *s'alluma* sur le tableau de bord. Marcks et le copilote eurent aussitôt le réflexe de couper tous les contacts. Mais ils n'en *eure` t* pas le temps. La transmission *se bloqua* presque, mais la force des trois moteurs la *fit* littéralement exploser. Des pièces arrachées *s'e` gouffrère` t* dans l'enceinte de sûreté et *détruisire` t* tout l'avant de l'appareil. La force du rotor faisait tournoyer sauvagement le Stallion, qui tombait en chute libre. Deux des officiers de l'arrière, qui avaient desserré leurs ceintures, *jaillire` t* de leurs sièges et *se projetère` t* en avant, en position roulée.

Il est relativement facile de justifier le lien entre consécutivité et prétérit simple / passé simple. Dans la réalité phénoménale, la consécutivité implique qu'un événement soit terminé avant que ne commence le suivant. En représentation, elle suppose que l'on parcourt l'événement 1 de C (Commencement) à F (Fin) (vision perfective), que l'on quitte l'immanence de cet événement pour entrer dans celle du suivant par un mouvement transcendant et ainsi de suite :

Fig.1

- 2) Le deuxième cas, celui de la simultanéité, concerne les passages fondamentalement descriptifs. Les procès s'interprètent en saisie verticale, comme dans cet extrait de *L`rd Jim* :

- [3] He *stood* erect, the smouldering brier-wood in his clutch, with a smile on his lips and a sparkle in his boyish eyes. I *sat* on the stump of a tree at his feet, and below us *stretched* the land, the great expanse of the forests, sombre under the sunshine, rolling like a sea, with glints of winding rivers, the grey spots of villages, and here and there a clearing, like an islet of light amongst the dark waves of continuous tree-tops. A brooding gloom *lay* over this vast and monotonous landscape (*L`rd Jim*).

- [3]bis Il se *te` ait* très droit, sa pipe de bruyère à la main, un sourire aux lèvres, une étincelle dans ses yeux d'enfant. *J'étais assis* à ses pieds sur une souche d'arbre ; en dessous de nous *s'éte` dait* le pays, sombre sous le soleil,

5 Le *Stalli`n* est un hélicoptère de l'aéronavale américaine, pouvant transporter jusqu'à 38 hommes avec leur équipement. Il sera remplacé par le *MV-22 Osprey*.

l'immense espace des forêts qui roulaient comme la mer, des fragments de fleuves ondulants et étincelants, les taches grises des villages, çà et là une clairière, comme un flot de lumière au milieu des vagues noires des cimes des arbres. Une tristesse mélancolique *pla` ait* sur ce paysage vaste et monotone (Traduction d'O. Lamolle).

En schéma :

I = Instant de conscience vive

I' = Instant repère dans le passé

Fig.2

L'effet de statisme qui se dégage de l'extrait est principalement induit par la superposition événementielle. Le prétérit simple se traduit alors par l'imparfait.

Cette répartition quelque peu dichotomique se complexifie dans la mesure où des procès synchrones, saisis en verticalité, peuvent également se traduire par le PS.

- [4] "this was the last time I *heard* his voice, Captain Marlow. These are the last words he *spoke* in the hearing of any living being, sir." (*L`rd Jim*).
- [4]bis « Ce fut la dernière fois que *j'e` te` dis* sa voix, capitaine Marlow! Ce sont les dernières paroles qu'il *ait adressées* à un être vivant, commandant ! ».
- [5] Later that evening, in the bar of a Fleet Street pub, he met a fellow-journalist, by the name of Keys, whom he had not seen since the beginning of the war. [...] With no prompting at all save the whisky at his elbow, he *treated* Lockhart to a diatribe of extraordinary violence, embracing the whole of Britain: indeed, not one of his fellow-countrymen *escaped* the lash (*The Cruel Sea*).

On peut toutefois considérer qu'il s'agit en réalité ici *d'un seul et même événement perçu de deux manières différentes*, cette façon d'appréhender le phénomène expliquant alors l'étroite superposition temporelle entre les procès concernés. Cet événement à double face s'inscrit globalement dans la concaténation événementielle, i.e. participe à la chronologie narrative.

Le fonctionnement textuel de ce temps implique donc la prise en compte de la portée, soit narrative, soit descriptive, du discours. Le prétérit simple se traduit par le passé simple dans les contextes narratifs (insertion de l'événement dans la chronologie) et par l'imparfait dans les contextes descriptifs (mise en retrait de l'événement de la chronologie). Le recours aux valeurs de « narration » ou de « description » offre un début d'explication à la traduction du prétérit simple par le passé simple ou l'imparfait. Mais l'analyse conçue en ces termes ne s'en tient qu'à un effet de discours. Elle n'explique pas pourquoi, à une forme grammaticalement perfective (le prétérit simple), peut correspondre une forme grammaticalement imperfective (l'imparfait).

Le fonctionnement textuel des temps est en réalité conditionné par la nature de la perfectivité grammaticale. Mais il en est aussi le révélateur. Il convient d'établir un va-et-vient entre le type de perfectivité grammaticale véhiculé par la forme verbale et le fonctionnement textuel des procès, la relation étant à double sens. C'est ce deuxième axe, celui de l'aspect grammatical, que j'évoquerai à présent.

1.2. L'axe aspectuel

Il peut en effet sembler paradoxal qu'à une forme perfective de l'anglais (le prétérit simple), puisse correspondre en français une forme imperfective (l'imparfait) ou perfective (le PS). Pour résoudre ce paradoxe, il faut prendre en compte la distinction fondamentale qui, en *chronologie*, fait successivement passer de *l'expérience* à *l'expression* via *la représentation*. En représentation (c'est-à-dire en *langue*, par opposition au *discours*) le prétérit simple, comme le passé simple, renvoie à un événement perfectif. Mais la perfectivité du prétérit simple peut se réaliser en discours de manière *totale effective* ou *partiellement effective* (ex. : *He went to the window* → la fenêtre est atteinte ou n'est pas atteinte). Dans le premier cas, le procès renvoie à un événement (expérientiel) dont tous les instants sont effectivement actualisés. Dans le second cas, seul un ou plusieurs instants sont effectivement actualisés, le reste de l'événement étant laissé en suspens, c'est-à-dire puissanciellement actualisable⁶. C'est plus précisément le début du procès qui est effectivement actualisé, ce qui confère à l'événement une valeur inchoative. Il existe également un troisième cas, celui où l'actualisation effective porte sur tout autre instant ou série d'instant, compris entre *le terminus a quo* et *le terminus ad quem*, comme dans l'extrait [2], proposé ci-dessus. En résumé, je distinguerai trois signifiés d'effet fondamentaux que, par commodité terminologique, je nommerai :

- *perfectivité intégrale*, offrant une vue effective de la totalité de l'événement
- *perfectivité partielle* inchoative offrant une vue effective du début de l'événement

6 Cette distinction entre le signifié de puissance du prétérit simple en *langue* et ses signifiés d'effet en *discours* a été clairement mise en évidence par A. Joly et D. O'Kelly (voir plus particulièrement le schéma récapitulatif proposé dans *Grammaire systématique de l'anglais*, p. 225).

- *perfectivité partielle* médiane, où tout autre instant ou série d'instant, compris entre le début et la fin du procès, sont effectivement actualisés.

Intégrale, inchoative et *médiane* ne réfèrent qu'à la partie *effective* de l'événement. Ce qui, dans la réalisation discursive, n'est pas effectif est *puissanciel*. Dans les deux derniers cas, cela donne de l'événement la composition suivante : part effective + part puissancielle = 1, c'est-à-dire, l'entier de l'événement. Les schémas (a), (b) et (c) ci-dessous illustrent successivement ces trois signifiés d'effet du prétérît simple, à savoir les perfectivités intégrale, inchoative et médiane :

Fig. 3

Les notions de perfectivité intégrale et partielle, appliquées à l'anglais par A. Joly et D. O'Kelly, ouvraient la voie à une mise en correspondance possible entre le prétérît simple et ses traductions : à la perfectivité intégrale et inchoative correspond le passé simple, et à la perfectivité médiane, l'imparfait. En tableau :

<i>ANGLAIS</i>	<i>LANGUE</i>	<i>DISCOURS</i>		<i>FRANÇAIS</i>
prétérît simple	perfectivité	intégrale		PS
		partielle	médiane	IMP
			inchoative	PS

Il devenait alors possible d'établir un lien entre (i) l'interprétation en *disc`urs* de la perfectivité du prétérit simple, (ii) le fonctionnement textuel de la forme verbale, (iii) la traduction de celle-ci par le passé simple ou par l'imparfait. Je propose ci-dessous un schéma récapitulatif, mettant en relation la perfectivité en *langue* et ses interprétations en *disc`urs*. A la perfectivité intégrale ou inchoative correspond, sur le *plan textuel*, la *saisie horizo`tale* et, plus rarement, *verticale* des événements – c'est le mode de la narration – à la perfectivité médiane, la saisie verticale des événements – c'est le mode de la description. Dans le premier cas, le prétérit simple se traduit par le PS, dans le second cas par l'imparfait :

Fig.4

2 Des procès à vocation descriptive

2.1. La double forme de statisme

Le statisme constitue le critère de prédilection pour une interprétation du prétérit simple en perfectivité médiane. Il peut prendre une double forme : *processuelle* et *textuelle*. La valeur processuelle concerne le processus, sa sémantèse verbale [+ / - dynamique] (*travailler* vs *d`rmir*) et, dans bien des cas, sa mise en relation avec le sujet [+ / - agentif] auquel il échoit (Pierre travaille vs Le bois travaille). Le processus tend à s'assimiler à un état, lorsqu'il est faiblement dynamique ou que le sujet est peu ou n'est pas agentif, a fortiori lorsque les deux paramètres conjuguent leurs effets respectifs. Statisme et dynamisme affectent les processus de manière plus ou moins marquée. Ils doivent être perçus en termes de *c`ntinuum*, comme des mouvements ou forces au rebours ou en éloignement l'une de l'autre, tendant chacune vers une valeur prototypique ou valeur par excellence. Les effets de statisme, d'agenti-

tivité et de dynamisme tels qu'ils viennent d'être décrits, *s`nt des critères d'expérience*, fondés sur notre perception du monde phénoménal. Ils ne concernent pas la valeur de la forme verbale en *langue*. La deuxième forme de statisme, le statisme textuel, renvoie à la saisie des événements en verticalité. Les procès entretiennent un rapport de concomitance et introduisent un effet de stase dans la chronologie narrative.

L'idée directrice est la suivante : plus un verbe de processus exprime une valeur statique, moins il nécessite l'emploi de BE+ING pour assurer une correspondance avec l'imparfait français. Autrement dit, la traduction du prétérit simple par l'imparfait (en contexte spécifique) et vice-versa, est favorisée lorsque le procès s'apparente à un état. C'est notamment le cas avec les verbes de sonorité et de lumière.

2.2. Sons et lumières

Employés au prétérit simple, ces processus faiblement dynamiques s'utilisent le plus souvent dans les descriptions et se traduisent par l'imparfait. Leur caractère fondamentalement statique est, dans la grande majorité des cas, renforcé par l'utilisation récurrente de sujets syntaxiques non agentifs, souvent inanimés. Voici quelques exemples assortis de commentaires :

2.2.1. Sons

Sujet [- a`imé] / [- humai` s]

- [6] The storm was indeed incredibly noisy: the water *crashed* and *thudded* against their side, the wind *howled* at them out of the blackness as if it had a conscious intention of terror (*The Cruel Sea*).
- [6]bis La mer *cog`ait avec u` bruit sourd* contre la coque, le vent *hurlait* avec l'implacable volonté de les épouvanter.
- [7] Pursued by ghosts, he walked aft along the snow-covered upper deck. The wind *whi`ed* on a strange note in the rigging: the water *gurgled* close under his feet: the ship was restless, needing to fight the sea all the time. There was no comfort to be found under the open sky: the deck held too many shadows, the unfamiliar shape of it had too many surprises. And suppose there were other surprises: suppose the ship were not deserted, suppose a mad seaman with an axe rushed him from the next blind corner: suppose he found fresh footprints in the snow, where none of them had trodden.
At the base of the mast a shadow moved (*The Cruel Sea*).
- [7]bis Poursuivi par des fantômes, il se dirigea vers l'arrière, le long du pont supérieur couvert de neige. Le vent *gémissait* dans la mâture, l'eau *gargouillait* sous ses pieds ; obligé encore de combattre la mer, le bateau n'était pas tranquille. Et s'il n'était pas abandonné ? Si un marin devenu fou s'y dissimulait et surgissait du prochain coin avec une hache à la main ? Au pied du mât une ombre bougea ; [...].
- [8] The rain *pattered* and *swished* in the garden; a water-pipe (*it must have had a h`le in it*) performed just outside the window a parody of blubbering woe with funny sobs and gurgling lamentations, interrupted by jerky spasms of silence... (*L`rd Jim*).

[8]bis La pluie *claquait* et *martelait* le gravier du jardin; une gouttière, percée sans doute, *faisait tamb` uriner* sur la fenêtre une parodie de sanglots hoquetants, avec de curieuses lamentations gargouillantes, entrecoupées de spasmodiques intermèdes de silence.

L'extrait [6] ouvre la description par un verbe d'état suivi d'un adjectif : *was [...] n` isy*. La proposition initiale a pour effet de poser le cadre général à l'intérieur duquel sont sélectionnés quelques éléments descriptifs, ce que souligne l'utilisation de la ponctuation. Malgré le dynamisme des procès évoquant la violence d'une nature déchaînée (*crashed, thudded, h`wled*), voire même animée de desseins cruels et pernicioeux (*as if it had a c`nsci`us intenti`n`f`terr`r*), ces événements sont placés d'emblée sous la coupe d'un verbe d'état (*was n`isy*). Ils sont, de toute façon, saisis en concomitance, ce qui suffit à introduire un effet de stase dans la chronologie narrative. Ils apparaissent comme autant de touches entrant dans la composition générale d'un tableau à la fois sonore et graphique.

Dans [7], *gurgled* et, dans une moindre mesure, *whined* cumulent son et mouvement. Toutefois, le passage se caractérise par ce que j'appellerais un « nivellement statique événementiel » : d'une part, les procès évoquant des sons sont mis sur le même plan descriptif que ceux référant à des états, largement majoritaires ici, d'autre part le réel et l'irréel tendent à se fondre l'un dans l'autre. Or l'irréel est lui-même évoqué en termes statiques (*held, had, were, were n`t*) et les seuls procès dynamiques (*rushed* et jusqu'à un certain point *f`und*) renvoient à des actions purement virtuelles qui, dans la réalité concrète de la situation décrite, se traduisent au contraire par une absence totale de mouvement et de vie, le calme plat et inquiétant d'un vaisseau apparemment laissé à l'abandon, livré au bon vouloir des éléments. Il semble même que, dans ce monde insolite et inhospitalier (*strange, unfamiliar, surprises, n`c`mf`rt*), peuplé de fantômes (*gh`sts*) et d'ombres inquiétantes (*shad`ws*), les liens logiques entre les événements se troublent dans la tête du personnage à travers les yeux duquel la scène est perçue. Ce télescopage événementiel, où réalité et fiction menacent de se confondre (*supp`se x 4*), est essentiellement rendu par la ponctuation quelque peu erratique : *supp`se*, pour ne s'en tenir qu'à cet exemple, est, dans les trois derniers cas, successivement précédé de deux points, d'une virgule puis de nouveau de deux points.

Le dénominateur commun à tous ces événements, réels ou imaginaires, est leur caractère profondément descriptif. Malgré l'emploi de quelques verbes exprimant des actions, il se dégage une impression globale de statisme essentiellement induite par la saisie verticale (en concomitance) des procès : le récit n'avance plus, les éléments descriptifs du tableau sont perçus en simultanéité et globalité. La description est encadrée par deux événements de type narratif, qui suggèrent sans ambiguïté le mouvement : *walked* et *m`ved*. Le contraste est dans ce dernier cas d'autant plus saisissant qu'il est marqué par un changement de paragraphe. Ces deux prétérits simples, traduits par le passé simple, enserrent la description, rendue, quant à elle, par l'imparfait.

L'extrait [8] marque un degré supplémentaire dans la valeur dynamique des procès : *pattered* et *swished* ne peuvent guère être considérés comme des processus statiques. Ils se fondent cependant dans une profusion d'indications sonores, plus ou moins statiques (*performed*, *blubbing w`e, s`b*, *gurgling lamentati`n*) rythmées par des temps morts (*jerky spasms `f silence*). L'impression dominante est celle d'une complainte polyphonique, dont les différents instruments sont identifiables individuellement, mais ne produisent qu'une seule courbe mélodique. Dans tous ces énoncés, les événements sont simultanés, descriptifs, incidents à des sujets [-humains], en cours au moment où ils sont instanciés, sans spécification de début et / ou de fin.

Sujet [+ a`imé]

- [9] Many of the men in the water waved wildly as they saw what was happening; some of them *screamed*, some threw themselves out of the ship's path and thrashed furiously in the hope of reaching safety: [...] (*The Cruel Sea*).
- [9]bis Nombre de nageurs se mirent à agiter frénétiquement les bras quand ils virent ce qui se passait; certains *crière` t*, quelques uns cherchèrent à s'écarter du chemin du navire dans l'espoir de sauver leur vie; [...].
- [10] Forward, the submarine's nearly vertical angle in the water eased. The high-pressure air in the ballast tanks spilled out of the bottom floods and the tanks filled with water, dropping the angle of the boat and submerging her. In the forward part of the submarine men *were screami`g* (*Red Oct`ber*).
- [10]bis A l'avant, l'angle presque vertical du sous-marin dans l'eau s'atténua. L'air sous pression des ballasts s'échappa par les remplissages et l'eau s'y engouffra, faisant retomber l'angle du bâtiment et le submergeant. A l'avant du sous-marin, des hommes *hurlaie` t*.

L'exemple [9] s'analyse différemment. D'une part, les verbes sont incidents à un sujet [+animé], susceptible d'introduire une dose d'agentivité et de colorer l'interprétation [+ / - dynamique] des procès, d'autre part, le verbe *screamed* inscrit ici l'événement dans la chronologie événementielle. Hors contexte, *waved*, *saw*, *screamed* et *threw* seraient ambigus et pourraient se traduire aussi bien par le passé simple que par l'imparfait. Pour interpréter correctement ces formes verbales, il est nécessaire de situer le passage dans son contexte plus large, ce qui impose, en l'occurrence, un saut en arrière de plusieurs pages. Un navire du convoi a été torpillé et l'équipage a sauté à l'eau. Au même moment, l'asdic (l'ancêtre du sonar) du Compass Rose détecte l'écho du sous-marin allemand, à l'endroit même où nagent les survivants. Le commandant, responsable du convoi allié, prend alors l'atroce décision de détruire le submersible à l'aide de grenades anti-sous-marines, signant ainsi l'arrêt de mort des hommes qui ont sauté à l'eau. L'extrait (9) décrit la réaction de ces derniers, au moment même où ils comprennent le choix que vient de faire le commandant. Les quatre procès, susceptibles d'être perçus en rapport interne de concomitance, successivité ou recouvrement partiel, s'inscrivent donc globalement dans la chronologie narrative, lorsqu'ils apparaissent dans le récit, justifiant ainsi une traduction par le passé simple.

Toute ambiguïté potentielle est levée en [10] par l'emploi de BE+-ING. *Screamed* aurait pu signifier *se mirent à hurler*, d'autant plus qu'il est précédé d'une série de procès perçus en perfectivité intégrale ou inchoative. BE+-ING exerce un rôle désambiguïsateur dans les cas d'équivocité / plurivocité de la forme simple.

2.2.2. Lumières

La valeur fondamentalement descriptive de ce type de procès favorise, là encore, la traduction du prétérit simple par l'imparfait. Les sujets syntaxiques réfèrent souvent à des objets ou à des parties du corps, en particulier les yeux. Il convient toutefois de souligner que cette vocation descriptive et statique admet parfois des exceptions. Il arrive en effet – nous l'avons déjà constaté à partir de l'exemple [9] – que ces verbes puissent inscrire l'événement dans la chronologie narrative. L'échantillon proposé ci-dessous n'est donc pas représentatif de la majorité des emplois trouvés, puisque bon nombre d'emplois apparaissent ici plus narratifs que descriptifs ou acceptent les deux interprétations. La même forme *blazed*, utilisée dans divers contextes, a été sélectionnée à des fins comparatives :

- [11] Outside the court the sun *blazed* – within was the wind of great gusts that made you shiver, the shame that made you burn, the attentive eyes whose glance *stabbed* (*L`rd Jim*).
- [11]bis A l'extérieur du tribunal, le soleil *flamboyait*; à l'intérieur, il y avait le vent des grands gusts, qui le faisait frissonner, la honte qui l'incendiait, les regards attentifs qui le *poignardaient*.
- [12] Padorin's navy-blue jacket *was ablaze* with ribbons and the gold metal of the most coveted award in the Soviet military, Hero of the Soviet Union (*Red October*).
- [12]bis Le veston bleu marine de Padorine *était enflammé* de rubans et la médaille d'or la plus convoitée de toutes les décorations militaires, celle du Héros de l'Union soviétique.
- [13] Dusk fell, hiding first the body of the dead man, which had been left lying with arms outstretched as if nailed to the ground, and then the revolving sphere of the night *rolled* smoothly over Patusan and came to a rest, showering the glitter of countless worlds upon the earth. Again, in the exposed part of the town big fires *blazed* along the only street, revealing from distance to distance upon their glares the falling straight lines of roofs, the fragments of walled walls jumbled in confusion, here and there a whole hut elevated in the glow upon the vertical black stripes of a group of high piles; [...] (*L`rd Jim*).
- [13]bis Le soir tomba, cachant d'abord le corps du mort, que l'on avait laissé étendu les bras en croix, comme cloué au sol ; puis la ronde de la sphère terrestre *ameutait* doucement la nuit au Patusan et tout sembla immobile sous le scintillement des mondes innombrables, au-dessus de l'humanité. De nouveau, dans le quartier visible de la ville, de grands feux *s'allumèrent* le long de la rue unique, révélant de loin en loin des toits en pente, des lambeaux de murs en torchis, çà et là une maison entière qui se *dressait* au-dessus du brasier contre les lignes noires et verticales d'un groupe de grandes maisons ; [...].

- [13]ter Le crépuscule tomba, cachant le cadavre du mort qui restait les bras écartés, comme s'il eût été cloué au sol, et dans sa lente révolution, la sphère nocturne *s'immobilisa* au-dessus du Patusan, en inondant la terre de la lueur scintillante de ses mondes sans nombre. Dans la partie exposée de la ville, de grands feux *mo`taie` t`* à nouveau le long de l'unique rue, éclairant de loin en loin les lignes tombantes des toits, des fragments de murs hérissés et confusément entassés, une hutte tout entière, détachée dans la lumière, sur les raies noires verticales d'un groupe de hauts pilonis ; [...].
- [14] To the very last moment, till the full day came upon them with a spring, the fire on the west bank *blazed* bright and clear; and then Brown saw in a knot of coloured figures motionless between the advanced houses a man in European clothes, in a helmet, all white (*L`rd Jim*).
- [14]bis Jusqu'à l'instant où, brusquement, la grande lumière du jour descendit sur eux, les feux de la rive ouest *brillèrent` t`* haut et clair, et alors Brown aperçut, au milieu d'un rassemblement de silhouettes colorées immobiles entre les maisons les plus proches, un homme vêtu à l'européenne, avec un casque, tout en blanc.
- [15] "Who's to give it?" he asked. She shook the torch, which *blazed up* after a shower of sparks (*L`rd Jim*).
- [15]bis « Qui doit le donner? » demanda-t-il.
Elle agita sa torche, qui *rougeoya* en lâchant une pluie d'étincelles.
- [15]ter « Qui doit donc le donner ? » s'enquit-il. Elle agita sa torche qui *flamba* de plus belle, après avoir semé une pluie d'étincelles.

L'exemple [11] est construit sur un parallélisme syntaxique et sémantique (*outside the sun blazed // within was the wind` f the great pukahs*) qui assimile sur un même plan la portée descriptive et statique des deux formes verbales *blazed* et *was*. Cependant, dans cet énoncé, sujet et verbe retiennent un minimum d'agentivité⁷ et de dynamisme, à la différence de *was ablaze* [12], qui ne renvoie qu'à un pur état : *t` be*, verbe d'état par excellence, est une copule qui établit le lien entre le sujet (*Pad`rin`s navy (blue jacket)*) et l'adjectif (*ablaze*). Dans ce dernier exemple, *ablaze* est construit avec la préposition *with* et s'applique sémantiquement directement au complément prépositionnel : ce n'est pas à proprement parler le veston bleu marine (le sujet) qui étincelle mais les rubans et la médaille en or (le complément) qui le décorent⁸.

En [13], si l'on ne s'en tient qu'à la fin de la citation *in the exp`sed part` f the t`wn big fires blazed al`ng the` nly street, revealing fr`m distance t` distance up`n their glares the falling straight lines` fr``fs etc.*, sans prendre en compte le début de l'extrait, *blazed* se prête aussi facilement à une interprétation médiane (→ brillèrent) qu'inchoative (→ se mirent à briller). Insérée dans son

7 Sur le plan symbolique, la lumière intense se trouve en effet investie d'une mission cruelle : exposer à la vue de tous le secret honteux que le héros tentera désespérément de cacher jusqu'à sa mort. Ce n'est pas un hasard si le soleil, qui darde ses rayons impitoyables, est mis sur le même plan que *the shame that made y`u burn*.

8 Ce phénomène de transfert sémantique est comparable, toute proportion gardée, à l'hypallage adjectival.

contexte plus large, l'interprétation de la forme verbale penche en faveur de l'inchoativité, la tombée du jour et l'apparition des brasiers se succédant dans cet ordre logique et chronologique. Les différentes phases du crépuscule sont elles-mêmes soulignées par les connecteurs *first*, *and then* et, dans une certaine mesure, *again* vient rythmer à son tour la succession narrative. C'est pourtant l'imparfait que choisit Philippe Neel pour traduire *blazed*, après avoir enclenché son récit par deux passés simples, *t`mba* et *s`imm`bilisa*. Confronté à l'opération de traduction inverse i.e. dans le sens français → anglais, l'imparfait *m`ntaient*, dans le texte de Philippe Neel, aurait de fortes chances d'être traduit par un prétérit univoque en BE+-ING. L'imparfait⁹ a pour effet de briser la chronologie en introduisant une stase dont il faudrait rendre compte par une traduction appropriée.

En [14], le *terminus ad quem* de *blazed*, précisé de trois façons différentes, (i) *t` the very last m`ment*, (ii) *Till the full day came up`n them with a spring*, (iii) *and then*, ne laisse place à aucune ambiguïté. En [15], l'insertion événementielle justifiant une traduction de *blazed* par le passé simple, ne porte pas sur le passage de */n` t blaze/* à */blaze/* mais de */blaze/* à */blaze up/*. L'adverbe intensificateur *up* introduit une propriété différentielle rendue par *r` uge` ya* ou *flamba de plus belle*, conférant à *blaze* la qualité d'un nouvel événement.

En conclusion, le prétérit simple, appliqué à des procès évoquant des sons ou des lumières, se traduit le plus souvent par l'imparfait. Le sémantisme statif de ce type de procès favorise en effet, en règle générale, l'interprétation du prétérit simple en perfectivité médiane. On se gardera cependant de tout dogmatisme en la matière. Les exemples ci-dessus en sont la preuve. De même, si l'on poussait le raisonnement à son terme, il serait logique de s'attendre à ce que les verbes d'action, et plus particulièrement de mouvement, favorisent une lecture perfective intégrale du prétérit simple. En d'autres termes et en simplifiant, aux processus statiques reviendrait la description et aux processus dynamiques, la narration. C'est souvent le cas, mais ce n'est pas toujours vrai. Des procès fondamentalement statiques se prêtent parfois à la narration et inversement, des procès dynamiques à la description. Cependant, dans ce dernier cas, c'est le statisme textuel qui prend le relais. Il suffit que ce deuxième critère soit sollicité pour que le procès soit susceptible de s'interpréter en perfectivité médiane. Nous avons alors affaire à ce que j'appellerais des descriptions d'actions : les procès ne font pas avancer le récit mais introduisent un effet de stase dans la chronologie événementielle. Utilisés au prétérit simple, il se traduiront par l'imparfait.

2.3. Prétérit perfectif et imperfectif

Les emplois narratifs, où le procès participe à la chronologie sont, nous venons de le voir, comparativement moins fréquents. Lorsque surgit un tel cas, l'événement a généralement une valeur inceptive et se traduit alors par le passé simple (cf. supra, exemples [9], [13], [14] et [15]). Lorsque la forme sim-

9 Exception faite des imparfaits narratifs, qui génèrent à la fois un effet d'amenti et d'accélération.

ple se prête à une interprétation ambivalente, voire polyvalente de sa perfectivité discursive, et est donc susceptible d'être rendue par un passé simple ou un imparfait, il est toujours possible d'ôter l'ambiguïté en recourant à BE+ING. La forme imperfective permet en effet de retirer l'événement de la chronologie. Nous avons vu par exemple que *screamed* en [10] aurait été ambigu et que la rétrotraduction de *m`ntaient* en [13]*ter* par *were blazing* évitait l'équivocité de la forme simple.

BE+ING n'a pas pour seule mission de rendre univoque ce qui ne l'est pas. Il concurrence fréquemment la forme simple avec laquelle il peut alors commuter. Il eût été possible, dans la plupart des passages proposés ici, d'utiliser la forme imperfective en lieu et place de la forme simple. Soit, pour ne s'en tenir qu'à un seul exemple :

- [6] The storm was indeed incredibly noisy: the water *crashed* and *thudded* against their side, the wind *howled* at them out of the blackness as if it had a conscious intention of terror (*The Cruel Sea*).
- [6]*ter* The storm was indeed incredibly noisy: the water *was crashing* and *was thudding* against their side, the wind *was howling* at them out of the blackness as if it had a conscious intention of terror (*The Cruel Sea*).

Quelle est donc la différence d'effet de sens respectivement générée par la forme perfective et par la forme imperfective ? Le prétérif simple, saisi en perfectivité médiane, joue son rôle d'attribution de propriétés au sujet de l'énoncé. Sur le plan narratif, il introduit un effet de stase, comparable à celui du prétérif en BE+ING. Ce dernier donne toutefois l'impression d'un alenti plus sensible encore. La forme perfective parcourt l'événement dans sa totalité, glisse d'un procès à l'autre, la forme imperfective s'arrête sur l'événement, le traite pour lui-même, donne l'illusion optique d'un gros plan. Ces effets de sens sont directement imputables au signifié de puissance de chacune de ces formes verbales : le prétérif perfectif donne d'emblée une vue globale du procès, le prétérif imperfectif ne saisit qu'un seul instant dans l'immanence de l'événement.

G. Garnier ne décerne cependant l'adjectif « statique » qu'à la description en BE+ING et qualifie même de « dynamique », celle qui est rapportée à la forme simple :

Avec ce prétérif à la forme simple, chaque impressi`n, à s`n t`ur, apparaît saisie de faç`n perfective. On a le sentiment que le regard du descripteur se pr`mène d`bjet en `bjet, d'un élément de la situati`n à l'autre, les aband`nnant au pr`fit du suivant. Chaque élément de la descripti`n semble ainsi n'exister que le temps mis p`ur le décrire. [...] Il s'agit d'un type de descripti`n qu`n p`urrait appeler, en reprenant les termes de J. Guillemin-Flescher, une description dynamique. [...] La même descripti`n utilisant des prétérifs pr`gressifs [...] pr`duirait un t`ut autre effet : chaque élément ferait à s`n t`ur l`bjet de gr`s plan ; [...] En d'autres termes, le prétérif à la forme simple, dynamique, m`ntre la successi`n dans le temps des éléments de la descripti`n. Le prétérif pr`gressif, plus statique par l'accent d'insistance qu'il met sur un seul instant de la durée intérieure de l'événement, s`uligne la simultanéité de ces événements avec un effet de gr`s plan sur chacun d'entre eux (1985, p. 398).

La dichotomie statique / dynamique, telle que la présente G. Garnier, a l'avantage de toute analyse fondée sur des oppositions tranchées, celui de mieux faire saisir des distinctions sinon délicates à appréhender. Cependant, cette opposition qui, de l'aveu même de l'auteur, ne repose que sur des impressions ou des sentiments, ne vaut véritablement que lorsqu'il s'agit de distinguer la *saisie horizontale* ou *consécutivité* de la *saisie verticale* ou *simultanéité*, exprimées, l'une comme l'autre, par la forme perfective du prétérit. Le terme « dynamique », appliqué au prétérit simple en emploi descriptif, peut sembler discutable. Le prétérit en BE+-ING ou le prétérit simple saisi en perfectivité médiane, utilisés pour (re)présenter des événements simultanés, introduisent l'un comme l'autre un effet de stase, dans une séquence chronologique, cet effet étant simplement plus marqué dans le premier cas que dans le second. En résumé :

FONCTIONNEMENT TEXTUEL		
dynamisme ↑ ↓ statisme	consécutivité <i>(saisie horizontale)</i>	prétérit simple (intégralité)
	simultanéité <i>(saisie verticale)</i>	prétérit simple (transitivité)
		prétérit en BE+-ING

Conclusion

Sur le plan de l'analyse textuelle, deux principes fondamentaux ont été dégagés : la saisie de l'événement en « perfectivité horizontale » et sa saisie en « perfectivité verticale ». A la première correspond le plus souvent la traduction du prétérit simple par le passé simple, à la seconde sa traduction par l'imparfait ou le passé simple. Le fonctionnement textuel du prétérit simple apparaît en réalité subordonné à la nature de la perfectivité grammaticale de ce temps en discours. La prise en compte des concepts de « perfectivité intégrale » et de « perfectivité médiane » permet d'établir un lien entre l'interprétation en discours de la perfectivité grammaticale du prétérit simple, le fonctionnement textuel de la forme verbale et sa traduction par le passé simple ou l'imparfait. Il s'avère alors nécessaire de sérier les critères d'interprétation discursive de la perfectivité grammaticale, avec entre autres, le rôle prépondérant joué la nature de l'événement tel qu'il se laisse concevoir dans l'univers d'expérience. En d'autres termes, ce sont des paramètres à la fois linguistiques et extralinguistiques qui sont pris en compte pour une approche représentationnelle, cognitive et discursive de la temporalité.

Equipe ERIS, Laboratoire Babel
Université du Sud, Toulon-Var

Références bibliographiques

- Berland-Delépine, S. (1989), *La grammaire anglaise de l'étudiant*, Gap, Ophrys.
 Garnier, G. (1985), *Linguistique et traduction : éléments de systématique verbale comparée du français et de l'anglais*, Caen, Paradigme.

- Joly, A. & O'Kelly, D. (1990), *Grammaire systématique de l'anglais*, Paris, Nathan.
- Joly, A. (1988), « Expérience, représentation, expression du temps » dans *Hommage à Bernard Pottier*, Paris, Klincksieck, pp. 395-408.
- Joly, A. (1995), « De quelques constantes dans la représentation cognitive et linguistique du temps », *Mémoires linguistiques*, tome XVI, fasc. 1, vol. 31, pp. 27-52.
- Joly, A. (1998), « La Partie et le Tout. Penser et construire la généralité », *Recherches en Linguistique et Psychologie cognitive*, numéro 9, Presses Universitaires de Reims, pp. 167-194.
- Joly, A. (2003), « Linguistique et traduction : de la grammaire du texte à la grammaire du contexte » dans *Traductologie, linguistique et traduction*, Arras, Artois Presses Université, pp. 21-39.
- O'Kelly, D. (1997), « L'aspect en question(s) ? Relecture de *Temps et Verbe* de G. Guillaume », *Cahiers de praxématique*, N° 29, Montpellier, p. 33-58.
- O'Kelly, D. (1998), « Du référent expérientiel au référent mental : pour une approche cognitive de la temporalité », *Mémoires Linguistiques*, tome XV, fasc. 1, vol. 29, 1994, pp. 25-68.
- O'Kelly, D. (1998), « Préambule : « Comme si » c'était vrai », Ellipse.
- Riegel, M. Pellat, J.Ch. & Rioul, R. ([1994] 1999), *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F.
- Wilmet, M. (1998), *Grammaire critique du français*, Paris, Bruxelles, Hachette-Duculot.

Corpus et traductions

- Clancy, T. ([1984] 1993), *The Hunt for Red October*, London, Harper-Collins Publishers.
- Clancy, T. (2001), *October Ruge*, traduit de l'américain par Marianne Véron, Paris, Le livre de poche.
- Conrad, J. ([1900] 1957), *L'ard Jim*, Harmondsworth, Penguin Books.
- Conrad, J. (1996), *L'ard Jim*, traduit de l'anglais par Philippe Neel, Paris, Flammarion.
- Conrad, J. (1996), *L'ard Jim*, traduit de l'anglais par Odette Lamolle, Paris, Editions Autrement.